

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19492**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des Organisations Spécialité Gestion et Pilotage de Projets

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Alsace - Mulhouse, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	recteur, Présidente de l'Université de Haute-Alsace

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

300 Spécialités plurivalentes des services

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la Licence Professionnelle exerce les activités suivantes :

gérer et piloter un projet sous l'angle de :

- la gestion d'équipe
- le respect des délais
- la gestion des coûts
- la qualité

Le titulaire de la Licence Professionnelle doit être capable de :

- identifier les contextes stratégique et managérial de l'entreprise au sein de laquelle s'inscrit le projet
- maîtriser le cadre juridique global dans lequel s'inscrit le projet
- intégrer une démarche qualité dans un projet
- déterminer la faisabilité d'un projet
- conceptualiser l'idée du projet par la rédaction d'un cahier des charges ou d'un appel d'offres
- calculer et gérer les différents coûts d'un projet
- découper le projet en activités, planifier et piloter la réalisation
- analyser les risques ou opportunités potentiels
- concevoir et mettre en oeuvre les outils de gestion adéquats (système d'information, documents de suivi,...)
- animer, motiver et dynamiser une équipe projet
- savoir négocier avec différents interlocuteurs afin de défendre et vendre son projet
- communiquer efficacement (oralement et par écrit), en langue française ainsi qu'en langue anglaise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Un chef de projets est un salarié pouvant être employé par les petites, moyennes et grandes entreprises de production de biens et de services, les banques et organismes financiers, l'administration publique, les collectivités territoriales, les organismes professionnels, les cabinets d'études et de conseil.

Un chef de projets est un salarié pouvant être employé par les petites, moyennes et grandes entreprises de production de biens et de services, les banques et organismes financiers, l'administration publique, les collectivités territoriales, les organismes professionnels, les cabinets d'études et de conseil.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La Licence professionnelle Gestion et pilotage de projets se compose de 8 UE :

UE 1 : Le projet dans son contexte 6 ECTS

UE 2 : La méthodologie de conduite de projets 9 ECTS

UE 3 : Les outils de gestion de projets : 6 ECTS

UE 4 : Mise en application de la méthodologie et des outils de gestion de projets : 6 ECTS

UE 5 : La conduite d'une équipe projet : 6 ECTS

UE 6 : Techniques d'expression : 6 ECTS

UE 7 : Projet tutoré : 9 ECTS

UE 8 : Stage en entreprise : 12 ECTS

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des UE,
- et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury de délivrance du diplôme est composé du responsable pédagogique, d'enseignants-chercheurs et de professionnels extérieurs intervenant dans le cursus, ces derniers sont représentés pour 1/4 au moins et pour la moitié au plus.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury de délivrance du diplôme est composé du responsable pédagogique, d'enseignants-chercheurs et de professionnels extérieurs intervenant dans le cursus, ces derniers sont représentés pour 1/4 au moins et pour la moitié au plus.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury de délivrance du diplôme est composé du responsable pédagogique, d'enseignants-chercheurs et de professionnels extérieurs intervenant dans le cursus, ces derniers sont représentés pour 1/4 au moins et pour la moitié au plus.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Le jury de délivrance du diplôme est composé par le président du jury (enseignant-chercheur nommé par le CEVU), un second enseignant-chercheur nommé par le CEVU, un représentant enseignant de la filière, et un professionnel. Ces 4 personnes sont nommées par le Président de l'Université.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Décret 2002-481 du 8 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 juin 2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

site du SERFA

Lieu(x) de certification :

Université Haute Alsace - Mulhouse : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Haut-Rhin (68) [Mulhouse]

Université de Haute-Alsace

2 rue des frères Lumière

Mulhouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Haute-Alsace - SERFA

18 rue des frères Lumière

Mulhouse

Historique de la certification :